

Seite 17vc4
Vaud & régions

Crime antisémite

«Payerne assume son histoire»

La syndique Christelle Luisier Brodard s'exprime sur le film «Un juif pour l'exemple».

Francine Brunschwig

Christelle Luisier Brodard, syndique de Payerne, a vu le film de Jacob Berger *Un juif pour l'exemple*. Arrivée dans la bourgade broyarde à l'âge de 10 ans, en 1984, elle n'a connu aucun des protagonistes, ou leurs familles, ayant un lien avec le crime de Payerne. Mais elle faisait déjà de la politique en 2009, lorsque a été publié le livre de Jacques Chessex qui a suscité l'hostilité d'une partie des Payernois. Aujourd'hui, estime-t-elle, les tensions sont retombées. Elle rappelle la responsabilité des autorités à poursuivre le travail de mémoire, qui se concrétise aujourd'hui d'abord autour de la cohabitation entre les différentes communautés vivant à Payerne.

Quel est votre commentaire sur le film?

Il est prenant. J'ai adhéré aux libertés prises par Jacob Berger pour montrer que ce type d'événement peut avoir lieu en tout temps et en tous lieux. Cette sorte d'intemporalité est l'un des éléments marquants du film, du point de vue de sa conception.

Quand avez-vous entendu parler pour la première fois du crime de Payerne?

Je connaissais les faits mais c'est la publication du livre de Jacques Chessex (ndlr: en 2009) qui a eu un fort retentissement pour moi. Membre du Conseil communal, j'ai été amenée à voter la résolution par laquelle la Municipalité et le Conseil communal ont pris acte de la gravité de cet événement inscrit dans un contexte idéologique qui avait pour but d'assassiner une personne du seul fait qu'elle était juive, d'où la monstruosité de ce crime.

Au fil des évocations du drame dans des publications, les autorités et certains Payernois se sont pourtant toujours braqués. Aujourd'hui encore?

Beaucoup moins. Sans doute parce que les Payernois ont de moins en moins de connexions directes avec les personnes liées à l'événement, et aussi parce que le travail collectif de mémoire autour de l'attitude de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale a ébranlé le mythe suisse de l'exception. Nous n'avons été ni meilleurs ni pires que les autres. Le rejet était aussi lié à Jacques Chessex qui, sans le vouloir, a pu blesser ses compatriotes.

La résolution de 2009, prise à l'époque un peu sous la contrainte à cause de la polémique, personne ne semble s'en souvenir. N'est-elle pas restée lettre morte?

Pas du tout. Payerne assume son histoire et le contexte idéologique dans lequel les faits se sont déroulés, ce qui implique une certaine responsabilité de la part des autorités. Mais la question qui m'intéresse en priorité, c'est de savoir ce que cela peut nous apporter aujourd'hui et dans le travail sur le terrain.

Payerne, ce sont 40% d'étrangers et, en pourcentage, une communauté musulmane parmi les plus importantes de Suisse. Cela pose des questions et des défis similaires à ceux de l'époque par rapport aux juifs. Le devoir de mémoire, dans ce contexte, impose d'éviter les boucs émissaires, de s'engager contre le racisme et les discriminations. Le texte de 2009 s'incarne dans des actions au quotidien.

Quelles initiatives ont-elles été prises?

Une survivante de la Shoah est venue témoigner dans les classes, nous avons organisé une journée de dialogue avec les communautés religieuses, engagé un animateur socioculturel. Nous allons faire venir à Payerne une pièce de théâtre, *Quai No 1*, jouée par des migrants et des bénévoles. Nous encourageons l'engagement civique des étrangers. Notre démarche communale consiste à favoriser l'intégration mais dans le respect absolu de l'ordre juridique. Car les lois doivent être les mêmes pour tous.

Par rapport à la problématique de l'antisémitisme, avez-vous l'intention de faire du film un outil pédagogique dans les écoles?

Je viens d'apprendre que les écoles de Payerne vont montrer le film aux élèves l'année prochaine.

Pour la jeune génération, 1942 est très loin. Le crime de Payerne, une histoire ancienne?

Non. Tout ce qui touche à la Shoah reste pour moi l'horreur absolue, la référence en matière d'abomination. J'ai deux enfants de 14 et bientôt 11 ans, nous avons vu ensemble des films sur la Seconde Guerre mondiale, ils ont été marqués. Mais il faut les accompagner, leur expliquer, sinon cela reste dans les livres d'histoire. Il est indispensable de faire ce travail qui met des signaux d'alarme sur certains comportements actuels.

Jacques Chessex avait suggéré de poser une plaque en souvenir d'Arthur Bloch, un acte qui serait de grande portée symbolique pour les juifs de Suisse. Le syndic d'alors y était fermement opposé. Qu'en pensez-vous aujourd'hui?

Je n'ai personnellement pas d'avis tranché. Une plaque donne bonne conscience mais je ne suis pas sûre qu'elle soit une plus-value. Ce qui importe encore une fois, c'est le travail sur le terrain.

Certains souhaitent ne plus remuer cette histoire, parce que les assassins ont payé et que leurs familles ont assez souffert. Comment concilier les désirs d'oubli et de mémoire?

Le devoir de mémoire existe par rapport à cet événement. Sans condamnation collective des Payernois. Cela s'est passé ici, mais ce crime atroce peut arriver n'importe où et, en tant qu'autorités, on se doit de rester vigilant.

"Le devoir de mémoire impose d'éviter les boucs émissaires, de s'engager contre le racisme et les discriminations"

Christelle Luisier Brodard Syndique de Payerne

Témoignage

«C'est le meilleur hommage»

Le petit-fils d'Arthur Bloch n'a pas connu son grand-père: il est né après sa mort. Il ne s'est jusqu'à présent jamais exprimé publiquement sur ce passé douloureux, notamment par crainte, raison pour laquelle il souhaite garder l'anonymat. Le film de Jacob Berger l'a beaucoup ému. Voici ce qu'il nous a dit: «J'ai

pleuré, j'ai été terriblement touché. Je crois que c'est le meilleur hommage à mon grand-père. Ce film fait vivre les faits passés. Je suis heureux qu'il puisse être vu par les plus jeunes et montré dans les écoles.»

Le petit-fils d'Arthur Bloch n'a pas eu de contact avec le réalisateur, mais il en avait eu avec Jacques Chessex, dont il a aussi pleinement apprécié le livre. F.BG